Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/10/2024 - 23038 - 2016 B 01946 - 820 732 527 - ABALONE TT MONTPELLIER

SAS ABALONE TT MONTPELLIER

2 B RUE DES PERRIERES

34170 CASTELNAU LE LEZ

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme à l'original
le 27/09/2024

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 057.77	5 057.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	60 740.55	50 769.90	9 970.65	15 287.56	-5 316.91	-34.78
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 076.00		1 076.00	5 908.00	-4 832.00	-81.79
	Autres immobilisations financières	2 030.38		2 030.38	2 030.38		
	Total II	68 904.70	55 827.67	13 077.03	23 225.94	-10 148.91	-43.70
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 025 383.56	42 127.85	983 255.71	722 437.38	260 818.33	36.10
	Autres créances	33 371.66		33 371.66	39 775.86	-6 404.20	-16.10
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 679.85		6 679.85	5 068.44	1 611.41	31.79
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 514.86		2 514.86	2 156.04	358.82	16.64
	Total III	1 067 949.93	42 127.85	1 025 822.08	769 437.72	256 384.36	33.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 136 854.63	97 955.52	1 038 899.11	792 663.66	246 235.45	31.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 106.38
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 167.12	2 167.12		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-2 166.99	-61 771.62	59 604.63	96.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 822.35	59 604.63	-37 782.28	-63.39
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	144 822.48	123 000.13	21 822.35	17.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 112.81	171.89	940.92	547.40
	Emprunts et dettes financières diverses	354 044.59	85 273.50	268 771.09	315.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 575.39	97 878.50	-1 303.11	-1.33
	Dettes fiscales et sociales	439 683.42	483 791.00	-44 107.58	-9.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 660.42	2 548.64	111.78	4.39
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	894 076.63	669 663.53	224 413.10	33.51
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 038 899.11	792 663.66	246 235.45	31.06
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	894 076.63	669 663.53		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 218 868.42		3 218 868.42	2 470 388.10	748 480.32	30.30
Chiffre d'affaires NET	3 218 868.42		3 218 868.42	2 470 388.10	748 480.32	30.30
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 999.96	9 333.32	-5 333.36	-57.14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 312.98	13 304.27	40 008.71	300.72
Autres produits			1 484.44	4 597.92	-3 113.48	-67.71
Total des Produits d'exploitation (I)			3 277 665.80	2 497 623.61	780 042.19	31.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			349 448.04	255 753.75	93 694.29	36.63
Impôts, taxes et versements assimilés			74 515.90	43 612.87	30 903.03	70.86
Salaires et traitements			2 222 905.07	1 699 626.66	523 278.41	30.79
Charges sociales			511 809.18	416 988.44	94 820.74	22.74
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 140.77	8 466.86	-326.09	-3.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 787.96	10 339.89	21 448.07	207.43
Dotations aux provisions						
Autres charges			26 165.29	21.29	26 144.00	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 224 772.21	2 434 809.76	789 962.45	32.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 893.59	62 813.85	-9 920.26	-15.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 720.24	996.22	1 724.02	173.06
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 720.24	996.22	1 724.02	173.06
2. Résultat financier (V-VI)	-2 720.24	-996.22	-1 724.02	-173.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 173.35	61 817.63	-11 644.28	-18.84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 446.00	2 213.00	24 233.00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	26 446.00	2 213.00	24 233.00	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-26 446.00	-2 213.00	-24 233.00	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 905.00		1 905.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 277 665.80	2 497 623.61	780 042.19	31.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 255 843.45	2 438 018.98	817 824.47	33.54
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	21 822.35	59 604.63	-37 782.28	-63.39

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 038 899.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 218 868.42 Euros et dégageant un bénéfice de 21 822.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la société ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2017 : 125 000 euros
- au 31/12/2018 : 70 000 euros
- au 31/12/2019 : 55 000 euros
- au 31/12/2020 : 35 000 euros

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ABALONE TT MONTPELLIER deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au 31/12/2021, le retour constaté est de 2 213 €.
Au cours de l'exercice, le retour constaté est de 26 446 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 058		
Installations générales agencements aménagements divers	45 840		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 410		2 824
TOTAL	59 250		2 824
Prêts, autres immobilisations financières	7 938		
TOTAL	7 938		
TOTAL GENERAL	72 246		2 824

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 058	5 058
Installations générales agencements aménagements divers			45 840	45 840
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 333	14 901	14 901
TOTAL		1 333	60 741	60 741
Prêts, autres immobilisations financières		4 832	3 106	3 106
TOTAL		4 832	3 106	3 106
TOTAL GENERAL		6 165	68 905	68 905

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 058			5 058
Installations générales agencements aménagements divers	35 067	6 326		41 393
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 895	1 815	1 333	9 377
TOTAL	43 962	8 141	1 333	50 770
TOTAL GENERAL	49 020	8 141	1 333	55 828

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 326				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 815				
TOTAL	8 141				
TOTAL GENERAL	8 141				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 340	31 788			42 128
TOTAL	10 340	31 788			42 128
TOTAL GENERAL	10 340	31 788			42 128
Dont dotations et reprises d'exploitation		31 788			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 076	1 076	
Autres immobilisations financières	2 030	2 030	
Clients douteux ou litigieux	84 680	84 680	
Autres créances clients	940 704	940 704	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 768	11 768	
Divers état et autres collectivités publiques	667	667	
Débiteurs divers	20 937	20 937	
Charges constatées d'avance	2 515	2 515	
TOTAL	1 064 376	1 064 376	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 832		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 113	1 113		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 575	96 575		
Personnel et comptes rattachés	155 881	155 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 378	32 378		
Impôts sur les bénéfices	1 905	1 905		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 129	226 129		
Autres impôts taxes et assimilés	23 391	23 391		
Groupe et associés	354 045	354 045		
Autres dettes	2 660	2 660		
TOTAL	894 077	894 077		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 604
Total	21 604

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198
Emprunts et dettes financières diverses	662
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 655
Dettes fiscales et sociales	42 410
Autres dettes	2 660
Total	59 586

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 515
Total	2 515

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 738 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	13 857
Total (1)	13 857

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	197 632
Total	197 632

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				47 339	47 339
Amortissements - dotations de l'exercice				8 093	8 093
Total				8 093	8 093
Redevances payées - exercice				7 137	7 137
Total				7 137	7 137
Redevances restant à payer - à un an au plus - entre 1 et 5 ans				7 786 9 083	7 786 9 083
Total				16 869	16 869

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	206
Engagement total		206

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65 %

ABALONE TT MONTPELLIER
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 B RUE DES PERRIÈRES
34170 CASTELNAU LE LEZ
820732527 RCS MONTPELLIER
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 21822,35 euro(s),.
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -2166,99 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 2167,12 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 2166,99 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : 0 euro(s) ;
- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 982,77 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 18672,59 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 18672,59 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

ABALONE TT MONTPELLIER
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 B RUE DES PERRIÈRES
34170 CASTELNAU LE LEZ
820732527 RCS MONTPELLIER
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Subvention d'équilibre – Abalone France S.A.S.
• Nature de la convention : Subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune
• Personne concernée : Abalone France S.A.S., associé à plus de 10% de la société.
• Modalités et montants concernés :
Depuis 2017, la société Abalone France S.A.S. a consenti à la société Abalone TT Montpellier S.A.S. plusieurs subventions d'équilibre d'un montant total de 285 000 €, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune définie de la manière suivante. Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat de la société deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation. Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Le produit constaté dans les comptes clos au 31/12/2022 à ce titre s'élève à 26 446 € HT.

Fait à Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

